

Le petit mot de l'



Association Musicale Intercommunale

L'AMI reste fidèle à son objectif qui consiste à faciliter et favoriser la formation et l'animation musicale par de nombreux moyens comme le prêts d'instruments, les aides financières, l'organisation de manifestations, la promotion des activités musicales de groupes, etc.

En décembre dernier vous avez été nombreux à assister et participer au concert des ensembles. Nous vous en remercions. Ce fut une fois de plus une soirée appréciée de tous. Nous remercions particulièrement les nombreuses personnes qui nous ont épaulé pour la préparation, l'organisation du repas, la buvette et l'inévitable rangement final.

Depuis, nous avons eu notre Assemblée Générale en janvier 2016. Nous étions peu nombreux et espérons que pour la prochaine, prévue à l'automne, vous viendrez en nombre ! C'est un moment sympathique et convivial qui permet de faire le point sur l'année passée et les projets à venir.

Concernant le bilan 2015, plusieurs actions ont été menées :

- Nous étions présents au côté de Musicole lors du Forum des associations. C'est aussi pour nous l'occasion de présenter l'AMI et le soutien qu'elle apporte à l'école de musique.
- En septembre, la vente des livres a eu le succès habituel. Nous désirons toutefois concentrer les ventes sur un plus petit nombre de permanences, ce que nous mettrons en place à la rentrée prochaine.
- Nous étions avec Musicole lors de la 7^{ème} fête intercommunale de la musique en juin 2015. Nous étions impliqués dans le transport d'instruments, l'aide logistique et le rangement. Nous avons heureusement eu le temps d'apprécier les différents groupes et de profiter aussi de la fête.
- Nous avons aussi soutenu le projet musique à l'école à travers la location de huit instruments à tarif préférentiel.
- Toujours sur le plan matériel de l'accès aux instruments, qui est une question importante lorsque qu'un débutant entame la pratique instrumentale, L'AMI a loué à ses adhérents et à l'école de musique plusieurs instruments. Nous avons aussi fait réparer deux flûtes ce qui augmente encore le nombre d'instruments disponibles.
- Nous avons fournis une aide logistique précieuse lors de la *Rencontre des orchestres d'harmonie* (mars 2015) à Goven.
- Nous avons soutenu le *Fest-Deiz* à St Malo de Phily en mai 2015 en participant financièrement pour la tête d'affiche, le groupe Alambig Electrik et en prenant en charge le repas des musiciens et la logistique.
- En novembre 2015 a eu lieu l'opération *Musique au ciné* organisée en partenariat avec le cinéma le Bretagne. L'AMI a pris en charge la totalité du prix du billet de ses adhérents venus à cette séance. Notre but est bien de faciliter l'accès à la musique, sous toutes ses formes. C'est le film *l'Harmonie* qui avait été projeté. 25 adhérents en ont profité.
- En décembre 2015 nous avons participé activement au concert des ensembles, point d'orgue de l'année pour Musicole et l'AMI. Là encore, l'AMI a apporté une aide logistique à travers la mise en place de la salle, l'accueil, l'organisation de la buvette, l'organisation du repas, le rangement.

Actions en 2016 :

- **Ciné concert** 31 janvier 2016 : l'AMI a pris en charge les entrées de ses adhérents pour le spectacle intitulé « Même pas peur du loup ». Une trentaine d'adhérents en ont profité.
- **Sortie OPERA** de Rennes avec David GUICHARD : l'AMI a pris en charge les entrées de ses adhérents pour la sortie à l'opéra de Rennes. 8 enfants et un adulte en ont bénéficié.
- Mai 2016 : **Chanson FRANCOPHONE** : participation financière de 1582.50€ pour financer la venue de Sam Verlen, tête d'affiche de cet événement musical qui durera tout le week-end. L'AMI est aussi très impliquée dans la logistique liée à cette manifestation. Nous ferons bientôt un appel aux bénévoles.
- Juin 2016 : **8^{ème} fête de la musique** : L'AMI ira avec Musicole à Lassy pour apporter les instruments et le matériel et tout ranger en fin de soirée. Repas gratuit pour les bénévoles qui nous aident.
- Et bien évidemment, cette année encore, l'AMI soutien le projet musique à l'école, et s'engagera auprès de Musicole pour le concert des ensembles de décembre 2016.

Par ailleurs l'AMI, qui représente ses adhérents au conseil d'établissement, s'est engagée à participer au travail naissant sur l'amélioration de la qualité à Musicole. Nous vous avons d'ailleurs sollicité afin de faire remonter vos propositions. Plusieurs réunions ont eu lieu et différents indicateurs ont été repérés pour décrire l'activité de Musicole, par exemple, : le taux de réinscription, les listes d'attente, les redoublements, la fréquentation des manifestations Musicole, les financements. Prochainement un premier questionnaire devrait être proposé aux différents usagers de Musicole et notamment aux parents. Il s'agira de recueillir votre avis sur l'offre pédagogique, la progression des enfants, l'organisation des horaires, la tarification, les locaux etc... Il sera important de prendre quelques minutes pour répondre à ce questionnaire.

Pour terminer, savez vous toutes et tous que l'AMI, Association Musicale Intercommunale, est à l'origine de l'école de musique de Guichen ? Créée en 1985 elle avait pour but de développer les activités musicales sur Guichen. En 1996, l'école de musique fut transférée à la communauté de communes. Depuis, Musicole est financée et gérée par la communauté de commune.

L'AMI est devenue l'association des usagers et des parents d'élèves de Musicole, et elle participe activement à la vie de l'école.

Chaque année vous êtes nombreux à adhérer et à bénéficier des différents services proposés par l'association : vente de livres à des tarifs préférentiels, location d'instruments de musique, prêt sans intérêt pour l'achat d'un instrument, aide financière aux élèves pour les stages et déplacements, soutien financier pour faciliter l'accès à la musique, sous toutes ses formes. En contre partie, nous faisons appel à votre bonne volonté pour la logistique lors de l'organisation des concerts et particulièrement lors du concert des ensembles.

Par ailleurs les adhérents de l'AMI bénéficient aussi d'une réduction de 5% sur l'ensemble du magasin Rousseau musique à Rennes. Ils nous connaissent, connaissent nos adhérents. Il suffit de leur dire que vous êtes membres de l'AMI, pas besoin de carte...

Enfin, nous avons besoin de votre aide pour l'organisation du concert « la chanson francophone en fête, avec Sam Verlen, samedi 21 mai à Goven. Nous reviendrons très rapidement vers vous à ce sujet.

AMlcalement,
Le bureau